

## ÉDITO



Madame, Monsieur,  
Deux élections ont marqué ce début d'année scolaire ; celle des parents d'élèves avec une fréquentation en forte hausse et celle du Conseil municipal des enfants, marquée par un enthousiasme encourageant.  
Outre ces actions citoyennes, dont chacun mesure l'importance pour la vie scolaire et la réussite de nos petit-es Rissois-es, notre ville se singularise par des actions éducatives et culturelles propres : les classes de découvertes, le dispositif "École et cinéma" au centre Culturel Robert-Desnos, les ateliers nomades du musée du Quai Branly - Jacques Chirac, ou encore l'action "Demos".  
Autant d'actions souhaitées et soutenues par les élu-es rissois-es, que mettent en œuvre les agents municipaux dont Monsieur le Maire et moi-même saluons le travail et le sérieux. Grâce à cette implication, ainsi qu'à celle des enseignants, des parents et de bénévoles d'associations, nos jeunes Rissois-es peuvent apprendre dans les meilleures conditions et dire qu'ils aiment l'école.

**Virginie Laborderie,**  
**chargée de la Petite enfance,**  
**de l'Enfance et de l'Éducation**

RETOUR EN IMAGES

## LA VIE CITOYENNE DES JEUNES RISSOIS-ES

Chaque année les enfants de la ville de Ris-Orangis ont la possibilité de participer à de multiples activités, tant pour se familiariser avec leur citoyenneté que pour s'ouvrir à la culture et voyager.



École Ordener - élections des représentants au Conseil municipal des enfants.



Dépouillement et comptage des voix.

## LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS EST ÉLU

Le Conseil municipal des enfants réunit chaque année 40 enfants âgés de 9 à 11 ans, en classe de CM1 et CM2.

Se retrouvant deux à trois fois par an, en séance plénière et tous les 15 jours, le mercredi après-midi hors vacances scolaires, en commission thématique, ces jeunes élèves doivent établir des projets et représenter leurs camarades de classe.



Deux nouveaux membres du conseil portent fièrement l'écharpe tricolore.

Dans une atmosphère empreinte de solennité, mardi 18 octobre ont eu lieu dans les écoles les élections des conseillers municipaux des enfants. Ce premier acte fort de la citoyenneté a été de faire usage de son droit de vote. La moitié du conseil a donc été renouvelée. Tous les élèves de CM1 ont été invités à se présenter dans l'isoloir et à glisser dans l'urne leur bulletin. Profession de foi, affiches, tous les aspects d'un candidat volontaire ont été abordés une semaine avant pour convaincre les indécis. Les discussions, les arguments ont animé cette période de campagne. Depuis 1999, premier CME, les enfants des écoles élémentaires sont associés à la vie de la cité. Le Conseil municipal des enfants a pour objectif de les initier à la vie politique et ainsi à la citoyenneté et à la démocratie. Élus, les jeunes conseillers travaillent ensemble autour de thématiques ou de projets dans le but d'améliorer le quotidien, leur quotidien, dans leur ville. Une animatrice de séance est chargée de suivre le parcours de ces conseillers. Elle les aide à être force de

propositions et à développer leurs velléités. Un mercredi après-midi sur deux, selon la commission (Prévention santé – Action solidaire – Environnement cadre de vie), les élus du nouveau Conseil municipal des enfants prendront ainsi place autour de la table dans la salle des débats. Ce rituel a de quoi impressionner. Ces jeunes citoyens, âgés de 9 ans en moyenne, vont avoir la lourde responsabilité de représenter leurs camarades et leur parole, et à ce titre de défendre le programme plébiscité lors des élections.

### UN LIEU D'INITIATIVES

Chaque année, un bilan des projets passés est amorcé, comme pour mieux rebondir sur les projets à venir. Lors d'une séance plénière, programmée un samedi au mois de novembre, avec tous les conseillers, les contours des projets de l'année sont validés par commission. Ils sont à ce moment-là, au stade embryonnaire! Mais ils vont mûrir au fil des rendez-vous. Et c'est ainsi que des idées, comme "les gestes de premier secours", "nettoyons la nature" ou encore

"le plaisir de la lecture", ont émergé l'an dernier et ont pu être développées. Cette feuille de route facilite donc les débats et promet toujours de belles aventures citoyennes.

### L'APPRENTISSAGE DE LA CITOYENNETÉ

Capitalisant 17 ans d'histoire, le CME favorise l'implication et la responsabilisation des enfants en les rendant ainsi "acteurs et ambassadeurs" de leur ville. Cette expérience à la citoyenneté outille les jeunes conseillers en leur fournissant des savoir-faire, des savoir être et une compréhension de la démocratie. Vous pouvez entendre, lors des commissions, des débats, des discussions mais jamais de résignation ou de fatalité. L'animatrice joue son rôle de médiateur-catalyseur et habilite les enfants à faire des choix éclairés et assumés. Cette concertation permet ainsi d'alimenter l'apprentissage de la citoyenneté avec des valeurs communes : civilité, civisme et solidarité! Elle ne se limite pas uniquement à l'exercice du droit de vote.

## VOYAGE **LES CLASSES DE DÉCOUVERTES**

Voyager, c'est apprendre. C'est une chance que les écoles de la ville aient la possibilité de faire découvrir le monde à leurs élèves.

Comme chaque année, la Municipalité propose à toutes les écoles de la ville de partir en classes de découvertes. Ces voyages scolaires, financés en grande partie par la ville, permettent à deux classes de chaque école, si les enseignants le souhaitent, de partir en voyage organisé sur le thème de leur choix en rapport avec leurs projets de classes. Afin de permettre à chaque enfant de partir, la participation des familles est calculée en fonction du quotient familial. La ville prend en charge 46 % du mon-

tant total pour les quotients les plus élevés et jusqu'à 88 % pour les familles les plus démunies. Cette année six écoles souhaitent partir en classes de découvertes. Les thèmes choisis par les enseignants sont divers : les volcans d'Auvergne, les plages du débarquement, cinéma et lecture d'image, le patrimoine et le milieu marin et, pour la première fois, cinquante enfants rissois auront la possibilité de passer trois jours à Londres.



Big ben nous voilà!



Un des films du dispositif national 2016-2017 École et cinéma.

## CULTURE **ÉCOLE ET CINÉMA À LA DÉCOUVERTE DU 7<sup>E</sup> ART !**

Ce dispositif permet aux jeunes écoliers rissois-es de bénéficier de séances gratuites de cinéma accompagnés de leurs classes.

Le dispositif "École et cinéma" est mis en place en partenariat avec le centre culturel Robert-Desnos. Les classes d'élémentaires qui le souhaitent peuvent bénéficier de trois séances de cinéma par an prises en charge financièrement par la Municipalité (une par trimestre). La liste des films choisis est élaborée en concertation par le coordinateur des salles et la conseillère pédagogique Arts visuels chargée du suivi du dispositif, des membres du comité de pilotage départemental et des responsables de salles. Dans le cadre du dispositif, le centre culturel fournit le matériel pédagogique édité nationalement, ainsi qu'une exposition de photos extraites du film, et ce à chaque séance pour une exploitation pédagogique consécutive

au travail en profondeur. Les contenus sont à définir avec l'enseignant à partir des apprentissages proposés ou en fonction d'un projet de classe.

### UNE DÉCOUVERTE ACTIVE

Le dispositif national "École et cinéma" a pour but de former l'enfant spectateur par la découverte active de l'art cinématographique. Celui-ci fait découvrir en salle de cinéma des films de qualité à de jeunes spectateurs et à leurs enseignants. Il permet de lier le cinéma à l'école avec deux objectifs : inciter les enfants à prendre le chemin de la salle de cinéma et s'approprier ce lieu de pratique culturelle, de partage, de lien social, et initier une réelle approche du cinéma en tant qu'art à découvrir.

ÉDUCATION

## L'ÉCOLE PRIMAIRE JACQUES- DERRIDA INAUGURÉE

Samedi 19 novembre à 10h, les parents et la communauté éducative sont invités à l'inauguration de l'école Jacques-Derrida. Cette inauguration aura lieu en présence de l'épouse du philosophe, de Stéphane Raffalli, Maire de Ris-Orangis, de Virginie Laborde, son adjointe, chargée de la Petite enfance, de l'Enfance et de l'Éducation, des élus et de Thierry Mandon, Secrétaire d'État à l'enseignement supérieur et à la Recherche.



MUSIQUE

## DÉMOS: LA GRANDE MUSIQUE POUR TOUS !

Plus de 2 000 enfants ont déjà découvert la musique classique grâce au projet Démos. 12 enfants rissois se lanceront bientôt dans cette belle aventure musicale, car notre ville adhère cette année, pour la première fois, à ce formidable projet !



Concert Démos à la salle Pleyel en juin 2014.

Démos désigne un "Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale".

### UNE OUVERTURE À LA MUSIQUE CLASSIQUE

Mis en place depuis 2010, il permet à des enfants de 7 à 12 ans d'accéder gratuitement à la musique classique par la pratique instrumentale en orchestre. Ce projet est coordonné par la Philharmonie de Paris. Il privilégie les apprentissages collectifs qui favorisent à la fois le plaisir, le lien social et la sensibilité musicale. La musique est introduite dès les débuts de l'apprentissage : il s'agit de faire sonner l'instrument et de jouer collectivement des pièces du répertoire arrangées pour s'adapter au niveau de chaque enfant. Les notions théoriques (lecture, écriture...) sont intégrées progressivement avec la pra-

tique. L'apprentissage est complété par une fréquentation de lieux de culture (concerts, musées, ateliers de lutherie...).

### UNE RÉELLE INITIATION POUR LES ENFANTS

Chaque enfant se voit confier son instrument de musique. Il suit quatre heures de cours par semaine, principalement hors temps scolaire. Ces séances, encadrées par deux musiciens se font par groupes de quinze enfants qui apprennent la musique par famille d'instruments, avec des temps personnalisés par groupe de deux à trois enfants. Les enfants d'un même territoire répètent ensemble une fois par mois en orchestre. Des concerts sont régulièrement organisés avec surtout un grand rassemblement orchestral une fois par an à la Philharmonie de Paris.